

Les affaires culturelles, d'autre part, constituent un élément important de nos rapports bilatéraux. En 1969, le Canada créait à Rome l'Institut culturel canadien. Cet organisme aide nos artistes et hommes de lettres à poursuivre leurs études en Italie. En 1973, l'orchestre du Centre national des arts a remporté beaucoup de succès dans sa tournée italienne. En septembre 1974, le Canada était en vedette au célèbre festival du film de Sorrente, permettant ainsi au public italien de se renseigner davantage sur les réalisations canadiennes dans le domaine du cinéma. La même année, une entente de coproduction cinématographique fut ratifiée par nos deux gouvernements.

Comme le Premier ministre Trudeau l'a affirmé au banquet d'Etat offert en son honneur par le président Leone, le Canada est pleinement conscient des apports culturels toujours renouvelés de l'Italie à la civilisation occidentale. Les vœux exprimés, au cours de la visite de M. Trudeau, par ce dernier et son homologue italien en faveur d'une extension et d'une intensification des relations culturelles italo-canadiennes sont déjà en voie de réalisation.

L'immigration est un autre chaînon de nos liens bilatéraux qui reste d'actualité, bien qu'il unisse le Canada et l'Italie de longue date. Son action sur le façonnement de la société canadienne est considérable et multiforme, touchant un grand nombre de personnes d'une façon directe et personnelle. Au cours des trois dernières années, environ 5,000 citoyens italiens ont chaque année choisi le Canada comme leur nouvelle patrie. L'immigration a suscité divers problèmes sociaux, notamment la question de la sécurité sociale, qui intéressent au premier chef nos gouvernements respectifs ainsi que les Canadiens d'origine italienne. Comme le Premier ministre Trudeau l'a indiqué au cours de sa